

4. Pour le corps de l'entrepôt, \$1,357,000, la soumission de John S. Metcalf, non compris l'honoraire calculé au taux de 5 p. 100 pour la confection des plans et devis.

5. Aucune adjudication n'a été faite. Les commissaires ont décidé de faire exécuter tous les travaux en régie sous la direction de M. Cowie, leur ingénieur en chef. L'exécution du corps de bâtisse se fera sous la surveillance de la compagnie John S. Metcalf.

6. Le coût des travaux à ce jour est de \$2,930,723.38 ainsi réparti:

Installation frigorifique et matériel	\$1,290,494.62
Excavation et pilotis	125,526.73
Corps de l'entrepôt	1,350,308.42
Usine génératrice, deux tiers du coût	164,393.61

7. Pour les plans et devis, la surveillance des travaux et son concours on a versé à la compagnie Metcalf la somme de \$60,705.42.

8. La bâtisse a été achevée par le personnel de la commission du port et l'entrepôt a été mis en marche au mois de mai 1922.

L'ELEVATEUR N° 3, DE MONTREAL

L'hon. M. STEVENS demande:

1. Qui a préparé les plans de l'élévateur n° 3 de Montréal, et quelle était l'estimation de l'ingénieur quant aux frais?

2. A-t-on demandé des soumissions pour les travaux, et dans l'affirmative, de quelle manière?

3. Combien de compagnies ont soumissionné et quels sont les noms des soumissionnaires?

4. Quelle était la somme de la soumission la plus basse?

5. La soumission inférieure ou l'une quelconque des soumissions a-t-elle été acceptée? Sinon, pourquoi?

6. L'entreprise a-t-elle été plus tard donnée à la maison Metcalfe & Company?

7. Que comprenait l'entreprise?

8. A-t-on demandé des soumissions pour l'entreprise modifiée ou changée?

9. Quels étaient les conditions et le prix à l'entreprise?

10. Quelle était l'estimation de l'ingénieur quant au plan modifié, et qui avait préparé les plans?

11. Combien a-t-on payé à Metcalfe & Company: (a) pour préparer les premiers plans; (b) pour préparer les plans modifiés; (c) pour commission de surveillance?

L'hon. M. CARDIN (ministre de la Marine et des Pêcheries):

1. Les premiers plans ont été faits par la compagnie John S. Metcalf Ltd, ingénieurs-constructeurs, d'élévateurs, de Montréal, et comportaient une dépense de \$2,347,000, à part les honoraires d'architecte pour la préparation des plans et devis, le service d'ingénieur, la direction des travaux, etc.

2. Par annonce dans les journaux français et anglais le 10 mars 1923.

3. Sept maisons:

(1) E. G. M. Cape & Co., Montréal.

(2) Atlas Construction Co., Ltd., Montréal.

(3) John Quinlan & Co., Ltd., Montréal.

[L'hon. M. Cardin.]

(4) Downing, Cook & Co., Montréal.

(5) Quinlan, Robertson & Janin, Ltd., Montréal.

(6) Barnett, McQueen Co., Ltd., Fort-William.

(7) Fegles Construction Co., Ltd., Fort-William.

4. \$3,217,500, non compris les honoraires de la maison John S. Metcalf calculés au taux de 5 p. 100 pour les plans et devis.

5. Aucune soumission n'a été acceptée, les offres étant toutes trop hautes.

6. Oui, le 17 avril 1923.

7. Plans et devis; surveillance des travaux; préparation des soumissions pour les matériaux; mise en tableaux et rapports sur les dites soumissions; la fourniture à ses propres frais de toutes les plus grosses pièces du matériel et la pleine et entière responsabilité de l'exécution satisfaisante des travaux.

8. Des soumissions furent demandées mais uniquement sur les plans modifiés.

9. Plans et devis, 2½ p. 100; surveillance des travaux 7½ p. 100 ou 10 p. 100 en tout sur un montant n'excédant pas \$3,000,000.

10. \$3,194,500, y compris la commission de 10 p. 100 pour les plans, la surveillance et le reste, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus dans la neuvième question.

11. (a) et (b) Plans modifiés et plans primitifs inclus dans le contrat original (2½ p. 100):

Montant payé au 31 janvier

1925... \$ 72,888.30

(c) Montant payé au 31 janvier

1925... 160,617.49

(5½ p. 100), soit un total de... \$233,505.79

On a retenu 2 p. 100 jusqu'à ce que les travaux soient définitivement acceptés.

L'EMBARGO SUR LES POMMES DE TERRE

M. HANSON demande:

1. Le Gouvernement sait-il qu'un écho de presse publié les 7 et 21 courant annonce que le gouvernement britannique a imposé un embargo sur les pommes de terre du Canada?

2. Dans l'affirmative, qu'est-ce que le Gouvernement se propose de faire pour obtenir la disparition de cet embargo?

3. Qu'a fait le Gouvernement pour empêcher la mise en vigueur de l'embargo?

4. L'embargo s'applique-t-il aux pommes de terre cultivées aux Etats-Unis?

5. Sinon quelle est l'attitude du gouvernement britannique sur l'importation des pommes de terre venant des Etats-Unis?

L'hon. M. MOTHERWELL (ministre de l'Agriculture):

1. Oui; la nouvelle est exacte.

2 et 3. Dès que le Gouvernement eut vent qu'un embargo serait peut-être placé sur nos pommes de terre, il adressa le câblogramme suivant au haut commissaire canadien, à Londres: "Nouvelle officieuse circule ici que le ministère anglais a l'intention de mettre l'em-